

**AUTORISATION DE REPRODUCTION ET DE REPRESENTATION
DE PHOTOGRAPHIES ET IMAGES VIDEO**

Je soussigné(e): _____

Pseudo (identification sur les photos) : _____

Né(e) le, à : _____

Demeurant: _____

Tél. _____ Email: _____

Autorise par la présente Xavier Buillon, domicilié 274 Rue Blanqui, 33300 Bordeaux, à utiliser mon image.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, **j'autorise Monsieur Buillon Xavier à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies et images vidéos prises dans le cadre de la présente.**

Les photographies pourront être exploitées, utilisées et retouchées directement par Monsieur Buillon ou être cédées à des tiers, par lui-même ou ses ayants-droits, sous toute forme et tout support connu et inconnu à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment :

- Tirages, presse, livre, jaquettes, flyers, affiches, CD/DVD, vidéo, carte postale, exposition, publicité, projection publique, concours, Internet, peinture.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée, ni d'utiliser les photographies de la présente, dans tout support en non conformité avec la Loi.

Il s'efforcera dans la mesure du possible, de tenir à disposition un justificatif de chaque parution des photographies et images sur simple demande. Il encouragera ses partenaires à faire de même et mettra en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de cet objectif.

Je reconnais être entièrement rempli de mes droits et je pourrai prétendre à une rémunération de 15%, dans le cadre éventuel d'une exploitation commerciale, des droits visés aux présentes auprès de Xavier Buillon, des utilisateurs intermédiaires ou finaux de ces images.

Je garantis ne pas être lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom. Je m'engage à ne pas vendre, ni modifier les créations de Xavier Buillon et à le citer en qualité d'auteur sur toute parution dont je suis à l'origine et encouragerai mes partenaires à faire de même.

Élection de domicile est faite par chacune des parties à l'adresse précisée aux présentes. Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents statuant en droit français.

Fait à Bordeaux, le .../.../ en deux exemplaires et de bonne foi.

Signature des parties avec la mention « Lu et approuvé »